

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le vingt-trois janvier, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENTAT-SUR-DORDOGNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean Claude LEYGNAC, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : dix-neuf janvier deux mil dix-huit

PRESENTS : MM. LEYGNAC, JOULIE, Mme FAURIE, M. BRICE, Mmes BRIANÇON, VIEILLEMARINGE, M. MODART, Mme LAYOTTE, MM. CAUX, DELAGE, Mmes DORGE, CADILHAC, VIDALLER, PIEMONTESE, M. SAINT RAYMOND, Mme REYNIER, M. DENOT, Mme MALBERT, MM. LAURENT, PRESSET, TRONCHE, Mmes GUERIN, MIGNARD-LAYGUE, M. DUCHAMP, Mme MAJA

EXCUSES REPRESENTES : M. ALAPHILIPPE (procuration M. LEYGNAC), M. MONS (procuration M. DELAGE), M. CHEVALIER (procuration M. MODART), M. FOSTIER (procuration M. LAURENT)

EXCUSES : MM. FAVARCQ, COCHET, Mme CAZIER, MM. COMBE, CHASSAING

Secrétaire de séance : Daniel BRICE

Nombre de conseillers :

- En exercice : 34
- Présents : 25
- Représentés : 4
- Votants : 29

Résultat :

- Pour : 29
- Contre : 0
- Abstention : 0

Publié ou notifié le : 25 janvier 2018

Objet : Adoption des tarifs du camping municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que :

Le Conseil Municipal est compétent pour fixer les tarifs des services publics locaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants,

DECIDE

Article 1 : A compter du 1^{er} mars 2018, les tarifs applicables sont les suivants :

Camping municipal	Tarif TTC
PERIODE DU 4 MAI AU 29 JUIN ET DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 9 SEPTEMBRE (TVA 10%)	
Adulte/Adolescent (à partir de 13 ans)	4,20 €
Enfant (4-12 ans)	2,50 €
Enfant jusqu'à 3 ans inclus	Gratuit
Emplacement	5,30 €
Garage mort	5,30 €
Groupe (à partir de 10 personnes)/personne	3,70 €
Groupe enfant (4-12 ans et à partir de 10 personnes) / enfant	2,20 €

Accusé de réception en préfecture
019-200063022-20180123-d2018-01-06-DE
Date de télétransmission : 25/01/2018
Date de réception préfecture : 25/01/2018

PERIODE DU 30 JUIN AU 7 JUILLET ET DU 25 AOUT AU 31 AOUT (TVA 10%)	
Adulte/Adolescent (à partir de 13 ans)	4,70 €
Enfant (4-12 ans)	2,80 €
Enfant jusqu'à 3 ans inclus	Gratuit
Emplacement	5,30 €
Garage mort	5,30 €
Groupe (à partir de 10 personnes)/personne	4,10 €
Groupe enfant (4-12 ans et à partir de 10 personnes) / enfant	2,40 €
PERIODE DU 8 JUILLET AU 24 AOUT (TVA 10%)	
Adulte/Adolescent (à partir de 13 ans)	5,30 €
Enfant (4-12 ans)	2,90 €
Enfant jusqu'à 3 ans inclus	Gratuit
Emplacement	6,00 €
Garage mort	6,00 €
Groupe (à partir de 10 personnes)/personne	4,30 €
Groupe enfant (4-12 ans et à partir de 10 personnes) / enfant	2,60 €
TOUTES PERIODES (TVA 10%)	
Animaux	1,60 €
Branchement électrique (10 ampères)	3,70 €
Cordon électrique (caution)	50 €
VENTES ANNEXES	
Boissons 33 cl (TVA 5,5 %) : soda, jus de fruits, thé froid, eau pétillante	2 €
Boisson 50 cl (TVA 5,5 %) : eau	1 €
Chips petit paquet (TVA 5,5%)	1,50 €
Pain de glace (TVA 20%)	1,70 €
Machine à laver sans lessive (TVA 20%)	4,20 €
Sèche-linge, le séchage (TVA 20%)	2,50 €
LOCATION SWIN-GOLF	
Club + balle (TVA 20%)	
Adulte et enfant de + de 12 ans	4 €
Enfant de moins de 12 ans	3 €
Balle perdue	2 €
Caution par personne	50 €
LOCATION TENNIS	
Tarif 1 heure	5 €
Tarif 2 heures	8 €



Pour copie conforme
Le Maire,

Jean Claude LEYGNAC